

Avis au public

Commune de VIRIGNIN.

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

Le projet de modification simplifiée du PLU portant sur La rectification de deux erreurs matérielles dans la rédaction des dispositions applicables dans la zone UX, d'une part en complétant le type d'activités autorisées par les activités industrielles, et d'autre part en corrigeant l'intitulé «parc d'activités Actipôle» par ZAC de la Picardière.

est tenu à la disposition du public en mairie de VIRIGNIN durant une durée d'un mois, soit du 3 février 2025 au 3 mars 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé à la mairie de VIRIGNIN et communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@virignin.fr.

Le Maire,